

Ce mercredi 29 juin 2022, l'archevêché de Cologne a lancé un appel à d'éventuelles autres personnes victimes d'abus de la part du pasteur P., décédé en 2019. L'œuvre missionnaire pour les enfants (Kindermissionswerk) diffuse également cet appel. Le pasteur P. a été président de Kindermissionswerk 'Die Sternsinger' de 2000 à 2010. Avant son mandat au sein de Kindermissionswerk, P. a eu un comportement sexuel abusif envers une personne vulnérable dans les années 70. Il n'a pas été possible de déterminer de manière définitive si la personne concernée avait déjà atteint l'âge de 18 ans au moment des faits.

Ci-dessous, la prise de position de Kindermissionswerk:

La protection des enfants et des personnes protégées est une priorité absolue pour Kindermissionswerk. L'œuvre missionnaire des enfants 'Die Sternsinger' s'engage activement pour la prévention de la violence sexuelle et pour l'information sur toutes les formes d'abus. C'est pourquoi Kindermissionswerk diffuse l'appel actuel de l'archevêché de Cologne. Le cas d'abus du prêtre P. a été documenté par l'étude sur les abus de l'archevêché de Cologne.

Nous sommes profondément touchés par l'acte d'abus commis par le pasteur P. Nous ne pouvons pas mesurer la souffrance des personnes concernées par les abus sexuels. Cet acte nous laisse à la fois abasourdis, tristes et en colère. Il s'agit maintenant d'encourager d'éventuelles autres personnes concernées à se manifester et à élucider ainsi d'autres cas éventuels.

Ce cas d'abus est également un grand choc pour notre personnel. En particulier pour ceux qui ont travaillé avec le pasteur P., décédé en 2019, alors qu'il était président de Kindermissionswerk de 2000 à 2010. Nous appelons notre personnel à contribuer activement à l'éclaircissement et au traitement de cette affaire.

En septembre 2021, l'archevêché de Cologne a informé Kindermissionswerk du cas P. et s'est alors engagée auprès de l'archevêché à publier rapidement un appel afin d'encourager d'autres personnes éventuellement concernées à se manifester et d'instaurer la plus grande transparence possible dans cette affaire. L'archevêché a fixé la publication d'un tel appel à l'été 2022, après que les préparatifs et les recherches aient été achevés sur la base d'indications fournies en 2021.

Kindermissionswerk s'engage depuis plus de 175 ans pour le bien-être et les droits des enfants et des jeunes. En tant qu'œuvre d'entraide pour enfants, la protection des enfants a toujours été le fondement, la motivation, l'objectif et la mission de notre travail. Nous sommes évidemment du côté des personnes concernées.

Si vous êtes vous-même concerné(e) ou si vous avez des informations, veuillez-vous adresser aux services mis en place par l'archevêché de Cologne :

Madame Tatjana Siepe

Mobile +49 172 290-1248

tatjana.siepe@erzbistum-koeln.de

Monsieur Peter Binot

Mobile +49 172 290-1534

peter.binot@erzbistum-koeln.de

La protection des enfants et des personnes protégées est une tâche centrale de Kindermissionswerk. Ainsi, Kindermissionswerk dispose d'une procédure standardisée et transparente qui intervient à chaque fois que des cas suspects de mise en danger du bien-être des enfants sont signalés. Le service de protection de l'enfance au sein de Kindermissionswerk prend chaque soupçon très au sérieux, l'examine et le documente. Tous les employés de l'œuvre de bienfaisance suivent régulièrement des formations de prévention et présentent à leur employeur un "certificat du casier judiciaire élargi" avant l'embauche, qui doit être renouvelé tous les cinq ans.

Note à l'attention des rédactions :

Vous trouverez l'appel de l'archevêché de Cologne sous : <https://www.erzbistum-koeln.de/news/Erzbistum-Koeln-bittet-um-Unterstuetzung-bei-Aufklaerung-00001/>